

« 33 couples en 2007, 63 couples en 2008,
combien en 2009 ??? »

Dimanche 28 juin 2009, 10h.
Stade de la butte de Ravenne,

JOEUF



ELLE ET

ET

LUI

Course pédestre de 18 km
entre JOEUF et MOINEVILLE



Deux équipiers : un homme, une femme. Un parcours de 9 km, entre le stade de la butte de Ravenne à JOEUF et la base de SERRY à MOINEVILLE par la nouvelle promenade, au fil de l'Orne.

Parcours aller JOEUF/SERRY pour le premier équipier.

Retour SERRY/JOEUF des deux équipiers ensemble (arrivée groupée obligatoire).

Classement scratch.

(Le transport du deuxième équipier à la base de SERRY sera assuré par l'organisation.)



Esprit SPIRIDON garanti...

« LA PERF' D'ACCORD, LA FÊTE D'ABORD »

Tout est gratuit,

Vestiaires, consigne à clés et sacs, ravitaillements, casse-croûte, boissons, douches, pot de l'amitié, sourires, bonne humeur et encouragements pour tout le monde.

ACCUEIL, RETRAIT DES DOSSARDS : à partir de 8 h 30 au complexe sportif de la Butte de Ravenne à JOEUF

DEPART : 10 heures

(ATTENTION : acheminement des coéquipiers vers SERRY, dernier départ à 9 h 45)

POT DE L'AMITIE : 12 h 15 environ



RESTAURATION possible sur place, dans le cadre de la fête « CULTURE ET SPORT » de la ville de JOEUF (ANIMATIONS diverses prévues sur le site toute la journée)

BULLETIN D'INSCRIPTION
« ELLE et LUI » - SPIRIDON (28 juin 2009)

Nous, on s'inscrit
pour 2025...



A retourner à :	SPIRIDON JOEUF LORRAINE – Jean-Paul SANCHES 1, rue de Franchepré 54240 JOEUF
-----------------	--

Equipier n° 1 (18 km)



Nom : Prénom :
 Sexe : Année de naissance :
 Adresse :

 Adresse e-mail :

Equipier n° 2 (9 km)



Nom : Prénom :
 Sexe : Année de naissance :
 Adresse :

 Adresse e-mail :

LICENCIÉS (toute fédération) : joindre une photocopie de la licence
Fédération sportive :
N° de licence (en cours de validité) :

NON LICENCIÉS : joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition datant de moins d'un an (le 28 juin) ou sa photocopie certifiée conforme par vous-même.

DE PLUS POUR LES MINEURS : L'autorisation parentale est donnée par la signature du responsable légal	SIGNATURES (coureur ou responsable légal)	
	<u>18 km :</u>	<u>9 km :</u>



INFORMATIONS PRATIQUES – REGLEMENT

PARCOURS : un aller et retour de 9 km (X 2) soit 18 km au total. Parcours facile sur chemin touristique entièrement bitumé, le long de la rivière. 12 ponts et passerelles à franchir. Accompagnateurs (vélos ou autres) non autorisés.

ASSURANCE : Les organisateurs sont couverts pour la responsabilité civile (MACIF). Pour une individuelle accident, il incombe aux coureurs non licenciés de s'assurer personnellement.

AGE MINIMUM DES PARTICIPANTS :

RETOUR (SERRY-JOEUF = 9 km) : CADETS année de naissance 1993 et avant.

ALLER ET RETOUR (JOEUF-SERRY-JOEUF = 18 km) : JUNIORS, 1991 et avant.



RENSEIGNEMENTS : 03 82 22 60 69 (JPS) ou 03 82 22 28 58 (ES)

